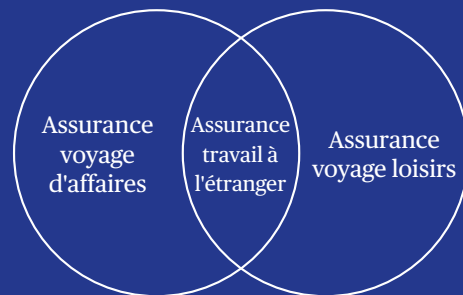


Travailler de l'étranger - Votre programme d'assurance voyage d'affaires sait-il s'adapter ?

Les méthodes de travail traditionnelles ont changés. Le travail à distance et flexible, souvent appelé télétravail, est désormais ordinaire et nombreux sont les salariés, qui choisissent de s'installer temporairement dans d'autres pays.

Cependant, l'essor du travail à distance s'accompagne d'un risque accru d'invalidation de l'assurance, tant pour les employeurs que pour les employés. Le télétravailleur est susceptible de se retrouver dans une situation ambiguë entre voyageur d'affaires et voyageur de loisir.



Les avantages et les défis du télétravail

82% des personnes estiment que le travail à distance est l'avenir du travail¹, mais 79% d'entre elles se sont préoccupées par les risques qui y sont associés². Seulement 49% des employés travaillant à l'étranger sont assurés, et près de 30% d'entre eux ont déjà été confrontés à des graves problèmes affectant leur capacité de travailler, notamment des accidents personnels et la perte du matériel informatique³.

Comment votre programme d'assurance voyage d'affaires répondra-t-il aux besoins de vos télétravailleurs en matière d'assistance médicale ou de sécurité dans un autre pays ?

L'assurance "Travailler de l'étranger" de Chubb

Notre couverture d'assurance "Travailler de l'étranger" permet à vos employés d'être bien couverts, partout où ils décident de travailler⁴. Avantages inclus :



Accidents personnels : décès et invalidité accidentels



Assistance médicale d'urgence et de sécurité 24/7



Couverture des frais médicaux, y compris hospitalisation, consultations, soins dentaires, lunettes et prothèses auditives



Assistance personnelle telle que le transport médical d'urgence



Rapatriement dans le pays d'origine



Chubb Travel Smart



Annulation, interruption ou modification de voyage, perte de bagages

Sécurité, soin et commodité

Grâce à Chubb, les voyageurs d'affaires du monde entier peuvent voyager de manière plus prudent.

Les garanties proposées sont nombreuses : sécurité et assistance médicale 24/7, prise en charge des frais médicaux consécutifs à un accident ou une maladie, soutien psychologique, indemnité en cas de décès ou d'invalidité, couverture en cas de perte ou vol de bagages, prestations en cas des frais de voyage.

Nos assurés peuvent également bénéficier des formations en ligne précédant le voyage, accéder à des informations concernant la destination et recevoir des alertes de sécurité en temps réel directement sur leur smartphone.

Nous protégeons les employés, partout où ils choisissent de travailler.

Nous contacter

Chubb Assurances (Suisse) SA, Bäregasse 32, 8001 Zürich
T: +41 43 456 76 00 | chubb.com/ch-fr

1 <https://www.statista.com/statistics/1111394/attitudes-on-remote-work-for-employees/>
2 <https://www.statista.com/statistics/1359585/concern-levels-related-to-remote-work-risks-worldwide/>
3 <https://www.ajg.com/uk/news-and-insights/2023/march/one-in-four-office-workers-to-work-from-abroad-this-year/>
4 Sanctions exclusions and restrictions may apply.

